



## Points retirés sur pv non précisés : vice de forme ?

Par **Julia**, le **26/09/2010** à **09:47**

Bonjour,

J'ai été flashée à un feu rouge ( caméra fixe par l'arrière). Or, sur la contravention, le nombre de points retirés n'est pas précisé, juste une croix dans la case. Puis -je contester ce PV ?

Merci pour votre réponse.

Cordialement

Par **Tisuisse**, le **26/09/2010** à **22:56**

Bonjour,

Absolument pas, ni le centre des contravention de Rennes, ni les agents verbalisateurs n'ont à vous fournir le nombre de points qui vous sera retiré. Vous êtes informé que votre infraction entraînera un retrait de point, cela suffit.

Pour votre gouverne, un feu rouge non respecté c'est 4 points, pas 1 de plus ni 1 de moins.